3e ANNÉE, N° 124. --- DIMANCHE, 29 OCTOBRE 1848.

ON S'ABONNE:

A Constantinople, au Bureau du Journal, *A Galata*.

Dans les Villes du Littoral, à l'Agence des Paquebots français.

A Malte, chez *M. G. Muir*, libraire.

A Paris, chez *M. Cherouvrier aîné*, rue Richer, N. 6.

A Marseille, chez Mr veuve *Camoin et Cie*.

A Londres, chez *MM. James Cowie et Son*, Foreign Newspaper Office, 2, St Ann's Lane, general Post Office.

JOURNAL DE CONSTANTINOPLE

ECHO DE L'ORIENT.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Constantinople ..... un an, 8 colonat
" 6 mois, 4 "
Provinces et Etrangers un an, 9 "
" 6 mois, 5 "

PRIX DES ANNONCES:

La ligne..... 5 piastres du G.-S.

Le Journal paraît les 4, 9, 14, 19, 24, 29 de chaque mois.

Les abonnements datent du 1er et du 16.

INTÉRIEUR.

CONSTANTINOPLE, 29 Octobre.

C'est par trois causes que la détresse est grande à Constantinople, si grande que, de mémoire d'homme, on n'en vit point de pareille; et ces trois causes sont le choléra qui, durant toute l'année, a agi lourdement sur les affaires par la frayeur qu'il inspirait; les terribles crises de l'Europe dont le contre-coup s'est fait violemment sentir sur tous les marchés du globe, notamment dans cette capitale; et enfin les incendies qui, dans l'espace de quelques mois, ont occasionné des pertes ne s'élevant pas à moins d'un milliard et demi de piastres du G. S.

Indiquer le caractère de ces immenses calamités publiques, c'est dire en même temps que, quels qu'en soient les intolérables effets sur la capitale de l'Empire Ottoman, il n'était pas en la puissance du gouvernement impérial de les en détourner, et que désormais, personne n'a songé un seul instant à le rendre responsable, au moindre degré, du malaise profond qui pèse sur Constantinople. Nous savons que la flatterie, qui ne saurait convenir qu'à des hommes médiocres, ne remédierait à rien; mais il nous paraît juste d'affirmer que s'il eût suffi d'un grand cœur et d'un dévouement éprouvé pour paralyser l'action de tant de malheurs, le Sultan et ses conseillers actuels en auraient préservé le pays. En supposant qu'au point de vue où nous sommes présentement, il y eût plus qu'un intérêt de curiosité à rechercher pourquoi de si nombreuses et diverses perturbations sont venues porter partout l'effroi ou la désolation, nous ne croyons pas nécessaire, pour remplir le cadre que nous nous sommes tracé, d'aller fouiller dans les événemens du passé, afin d'y puiser des leçons pour le présent et l'avenir. Laissons ce soin à de plus compétens que nous, et donnons à notre rôle les dimensions qui conviennent à la portée de notre esprit: c'est pour ce motif que nous reprenons la suite des idées que nous avons émises dans notre feuille du 4 octobre dernier.

Nous avons dit et prouvé que, par suite des effets de tant d'incendies, la vie était devenue presque impossible à Constantinople; depuis, le désastre du 11 octobre qui, indépendamment de trois cents maisons, a détruit l'école de médecine de Galata-Sérail et les immenses richesses scientifiques qu'elle contenait, est venu s'ajouter à la longue série de nos preuves.

Le présent est triste, et l'hiver approche. Ce n'est pas dans cette saison que, sur les cendres qui couvrent la presque totalité du faubourg de Péra, on peut commencer les travaux de réédification. Les quelques centaines de maisons qui restent encore debout, sont loin, bien loin de pouvoir abriter les quatre ou cinq mille familles dont les flammes ont dévoré le foyer. La plupart continueront à habiter celles qu'elles occupent maintenant dans les villages du Bosphore et des environs de la capitale, et qui, en raison même de leur destination habituelle, sont si peu propres à garantir des rigueurs de l'hiver. Les autres, en bien petit nombre, à la vérité, celles qui ont été assez heureuses pour trouver des imams éclairés, ou faciles, ou respectueux des ordres du gouvernement impérial, viendront se loger dans des maisons appartenant à des musulmans, délabrées en partie; ou bien elles loueront à *prix d'or* celles que les flammes n'ont pas encore atteintes, ce qui prouve que l'esprit de fraternité, si utile dans les malheurs publics, ne s'est pas suffisamment développé parmi nous. *La bourse ou la rue*, dit aujourd'hui la généralité des propriétaires qui ont conservé leurs maisons, et l'on donne la bourse pour ne pas coucher dans la rue. Le loyer de certaines maisons qui, l'an dernier, était de quatre mille piastres, est payé aujourd'hui douze mille. La société européenne se trouvera donc dispersée jusqu'à ce que ses quartiers soient reconstruits, et la situation si déplorable des affaires se ressentira encore d'une manière bien fâcheuse de cette dispersion.

Bien que la responsabilité du gouvernement, ainsi que nous l'avons déjà dit, ne soit en aucune façon engagée par les grandes infortunes qui ont affligé Constantinople dans le courant de cette année, cependant il s'en est vivement ému, et a pris des décisions conformes à la volonté souveraine exprimée dans un firman qui a été adressé au Grand-Vézir, dans ces derniers temps.

Dans notre feuille du 4 octobre, nous avons indiqué comment les incendies rendaient la vie impossible dans les quartiers francs; il nous reste à dire les moyens qui doivent être employés pour remédier à cet état de choses, qui n'aurait peut-être rien d'analogue dans aucun autre pays, s'il pouvait continuer.

Notre raisonnement a été celui-ci: le mode des constructions en bois est l'unique cause de la multiplicité des incendies qui, étant mal combattus par la mauvaise organisation du service des pompiers et aussi par suite du manque d'eau dans ces circonstances, prennent des développemens inconnus dans les autres états. Le grand nombre de ces désastres a tellement fait renchérir le loyer des maisons qui n'en ont pas été victimes, qu'il se trouve hors de toute proportion avec la fortune des 9 dixièmes de la population franque, ce qui nécessairement a réagi sur les prix de toute chose. Si bien qu'on peut établir aujourd'hui, comme règle à peu près générale, qu'il est bien peu des personnes qui ne dépensent beaucoup plus qu'elles ne gagnent. Une telle situation devait inévitablement appeler l'attention du gouvernement. Ajoutons qu'à chaque incendie, le prix des terrains augmente dans de telles proportions, que le propriétaire d'une maison brûlée ne perd rien, s'il veut vendre; la plus value du sol l'indemnise. Cette élévation progressive de la valeur des terrains a pour cause principale l'accroissement incessant de la population franque dans un rayon dont les limites sont loin de suivre ce mouvement d'extension. Il y a 15 ans, la population européenne occupait à Péra à peu près la même étendue de terrain qu'elle y occupe aujourd'hui; cependant son chiffre, qui était d'environ de 13,000 âmes, s'est élevé, dans cette période de temps, à 25,000, et l'on peut affirmer que 15,000 Grecs ou Arméniens qui habitaient le Phanar ou d'autres quartiers du faubourg de Constantinople, ont passé de ce côté du port pour se fixer au milieu des Francs. La valeur des choses est en raison de la demande: aussi, le loyer des maisons et le prix des terrains du quartier de Péra qui, dans les circonstances ordinaires, sont toujours très élevés par les causes que nous venons d'indiquer, ont acquis, par suite des nombreux incendies de ces derniers temps, une telle exagération que, nous ne cesserons de le dire, la vie y est devenue impossible pour la presque totalité des habitans.

Ainsi avons-nous raisonné. Disons maintenant comment on peut changer une pareille situation.

Dans le firman dont nous venons de parler, le Sultan proscrit d'une manière absolue la cause incessante de ces malheurs qui rendent Péra inhabitable soit par le manque de maisons, soit par l'excessive cherté de toutes choses,—nous voulons parler du mode des constructions en bois;—et S. M. recommande qu'il soit pris telles mesures qui seront jugées efficaces pour que tous les matériaux nécessaires aux constructions en pierre abondent et se vendent à des prix modérés. Voilà pour l'avenir. Quant au présent, comme il se trouve encore dans les divers quartiers de Constantinople au moins cent mille maisons exposées aux flammes par cela même qu'elles sont construites en bois, le Sultan a ordonné l'entière réorganisation du service des pompiers, et la construction, cette année, de trois bassins pour que l'eau ne manque nulle part en cas d'incendie; il en a été déjà construit deux l'année dernière.

Nous applaudissons sans réserve à toutes ces mesures (1) dont l'effet, si l'on tient la main à leur rigoureuse application, modifiera nécessairement la triste condition d'une partie des habitans de Péra; mais si le gouvernement veut une action générale, s'il veut, comme nous n'en doutons pas, que tout le monde ait sa part de la sollicitude éclairée qui l'anime dans la protection de tous les intérêts, il donnera une portée plus étendue à ses décisions, c'est-à-dire qu'il en combinera les moyens pour que les classes moyennes en profitent aussi bien que les classes riches (2). Nous avons dit que la cherté du loyer des maisons et l'élévation du prix des terrains à Péra étaient la cause réelle du malaise profond des Européens, et aujourd'hui, elles le sont moins que jamais, si nous devons en juger, sans parler des faits précédemment accomplis, par le récit suivant que nous tenons d'une personne dans le témoignage de laquelle nous avons toute confiance:

« La situation de cette province, nous, écrit-on de Samsoun, va chaque jour en empirant, sous le rapport de la sécurité commerciale; il serait temps que le gouvernement de S. M. I. prît des mesures énergiques contre les brigandages qui se commettent journellement sur quelques grandes routes de l'Asie Mineure. Je crois à l'instant une lettre de Churum, qui m'annonce que ce n'est plus par bandes de 5 à 10 hommes à la fois, que les malfaiteurs parcourent les grandes routes pour dévaliser les passans, mais par corps assez nombreux pour pouvoir attaquer et piller, sans rencontrer de résistance, des villages entiers contre les habitans desquels ils commettent toutes sortes d'atrocités.

« Il y a peu de temps, le commerçant paisible pouvait encore traverser ces contrées, escorté de 4, 6 ou 10 *Gebelis* (gardes fournis par les villages situés sur la route); mais aujourd'hui, il est sequestré, et il lui faudrait un corps d'armée pour qu'il osât s'aventurer loin des grands centres de population.

« Les affaires souffrent de cette triste situation qui, si elle se prolongeait, finirait par la ruine des cultivateurs, en amenant la non-value forcée de denrées que personne n'osérait aller chercher sur les lieux de production. »

En l'état, notre silence eût été coupable, si nous n'eussions pas enregistré des faits de notoriété publique. Ces faits, nous les signalons au gouvernement de S. M. I., certains d'avance qu'il prendra les mesures les plus promptes et les plus convenables pour en empêcher la reproduction.

Depuis assez long-temps, le conseil de Santé avait senti le besoin d'étendre la surveillance sanitaire sur la frontière orientale de la Turquie. Par l'organisation des quarantaines dans la province d'Erzeroum, cette surveillance s'exerçait, il est vrai, en partie; mais une grande lacune se fessit remarquer. Pour réussir à la combler, il devenait nécessaire de prolonger du côté du sud la ligne qui existait déjà du côté du nord; les vœux que le conseil de Santé formait au sujet de cette entreprise viennent de se réaliser. Moyennant la translaation de quelques Offices Sanitaires dans la province d'Erzeroum et la création de quelques autres dans le pachalik de Bagdad, il existera bientôt une série de postes quarantainaires depuis Batoum sur la Mer-Noire jusqu'à Bassora dans le golfe Persique. Ces postes seront établis en allant du nord au sud, dans les villes de Batoum, Asdahan, Kars, Bayazid, Ridlis, Van, Mossoul, Suleymanie, Anakié, Mendili, Bagdad et Bassora. Les employés qui seront chargés du service, auront à surveiller non moins l'état sanitaire d'une bonne partie de l'intérieur que celui des pays limitrophes. Ils devront en même temps se tenir prêts à prendre toutes les mesures que les circonstances pourront exiger dans le cas d'apparition de quelque maladie contagieuse dans leur circonscription.

Le service qui va s'organiser est un pro-

De toutes les branches de la grande industrie humaine, le commerce est sans contredit l'une de celles qui demandent le plus de sécurité. Le commerce ne prospère qu'à cette condition; il ne s'établit, et cela se conçoit, que là où il trouve une protection énergique, éclairée, incessante; quelà où il jouit de la plus grande liberté de mouvement possible, sans que nul ait à craindre que des capitaux laborieusement acquis deviennent, du jour au lendemain, la proie des détrousseurs de grands chemins.

Sous le rapport de la sécurité qu'elle offre au commerce, nous pensons que la Turquie peut, à bon droit, prendre rang parmi les nations les plus avancées; toutefois il est, nous le reconnaissons, quelques contrées de ce vaste empire, qui, par l'incurie des fonctionnaires préposés à leur administration, ou par d'autres motifs, effraient les commerçants, abandonnés en quelque sorte, à la merci des malfaiteurs.

La province de Samsoun nous a été désignée plusieurs fois comme une de celles où le mal se fait le plus vivement sentir. Ses routes presque impraticables ont été rarement sûres, et aujourd'hui, elles le sont moins que jamais, si nous devons en juger, sans parler des faits précédemment accomplis, par le récit suivant que nous tenons d'une personne dans le témoignage de laquelle nous avons toute confiance:

« La situation de cette province, nous, écrit-on de Samsoun, va chaque jour en empirant, sous le rapport de la sécurité commerciale; il serait temps que le gouvernement de S. M. I. prît des mesures énergiques contre les brigandages qui se commettent journellement sur quelques grandes routes de l'Asie Mineure. Je reçois à l'instant une lettre de Churum, qui m'annonce que ce n'est plus par bandes de 5 à 10 hommes à la fois, que les malfaiteurs parcourent les grandes routes pour dévaliser les passans, mais par corps assez nombreux pour pouvoir attaquer et piller, sans rencontrer de résistance, des villages entiers contre les habitans desquels ils commettent toutes sortes d'atrocités.

« Il y a peu de temps, le commerçant paisible pouvait encore traverser ces contrées, escorté de 4, 6 ou 10 *Gebelis* (gardes fournis par les villages situés sur la route); mais aujourd'hui, il est sequestré, et il lui faudrait un corps d'armée pour qu'il osât s'aventurer loin des grands centres de population.

« Les affaires souffrent de cette triste situation qui, si elle se prolongeait, finirait par la ruine des cultivateurs, en amenant la non-value forcée de denrées que personne n'osérait aller chercher sur les lieux de production. »

---

(1) Dans plusieurs de nos articles, nous avons indiqué par quels moyens on pourrait obtenir une bonne organisation du service des pompiers.

(2) Le loyer d'une maison en pierre à Péra ne peut être payé que par une famille riche.

FEUILLETON.

COMMENT ON SE FAIT AIMER DE SA FEMME.

I.

Il n'y a de réellement émouvant au monde que les roumans de cours d'assises, écrits par les forçats avec un instrument contondant ou signés avec une dose d'arsenic par une femme contrariée dans son amour. Voici un de ces romans auquel il n'a manqué que fort peu de formalités pour figurer sous la rubrique *Tribunaux*, au lieu de se dérouler sous le manteau du feuilleton. Je le tiens d'un vieux paysan de la Manche, qui me l'a donné *pour rien* aux vacances dernières.

On ne savait pas, me disait-il, dans toute la province, un plus adroit et plus courageux braconnier que le père Talon. Le son de sa carabine était connu à plus de dix lieues à la ronde, et de mémoire de garde-chasse, il n'avait pas quatre fois manqué son coup dans sa vie.

Le père Talon s'était bâti dans les broussailles du hameau de Veldez une espèce de tanière, au-dessus de laquelle il avait accroché un brandon, sans doute dans le but de faire croire à la présence d'une auberge. Mais je vous eusse bien défié d'y rencontrer l'ombre d'une marmite ou le soupçon d'une casserole. C'était une manière de concession faite par lui aux exigences de la justice qui, du reste, se souciait médiocrement d'avoir des démêlés avec un si habile tireur.

Le vieux braconnier ne se mettait jamais en campagne sans être escorté de son chien et de sa fille. Son chien était un animal fort laid, fort intelligent, auquel il avait donné le nom ironique de *Gendarme*. Quant à sa fille, elle s'appelait Jeanne. Vous avez vu de ces belles et fortes natures chez les Arlésiennes et chez les Basquaises. Elle portait fièrement ses dix-sept ans écrits en flammes noires dans ses yeux curieux et grands, et dans ses cheveux tordus en câble, débordant par derrière sur le cou. *Un beau bien de fille*, disaient les paysans en parlant d'elle, et cet éloge robuste, Jeanne ne l'avait pas volé. Seulement, trop de dédain peut-être éclatait sur sa lèvre d'un rouge sombre cerise écrasée, aux parfums enivrants; ce front, traversé dans son sommet par un pli grave et baigné d'ombre vers les tempes, accusait peut-être une énergie trop virile; mais en revanche, dans le duvet rose de ses joues, et surtout dans la fausseette de son menton, il y avait suffisamment de quoi faire oublier le sérieux de certaines lignes, l'aspect de certains contours. Sa gorge aurait brisé trois corsets de marquise. Jeanne était grande et le mieux faite de toutes les paysannes qui dansaient le dimanche la *sobotoche* sous les ombres.

Les liens du sang étaient à peu près les seuls qui existassent entre Jeanne et le braconnier; protection d'une part et respect de l'autre, là se bornait l'échange. En fait de tendresse, ils n'en savaient ni n'en pouvaient davantage. Les devoirs de Jeanne se réduisaient à peu de chose. Pieds nus, la robe retroussée et attachée derrière la jupe, elle portait la carnassière de son père, en se suspendant de temps en temps aux branches d'arbre rencontrées sur son passage.

A force de battre les buissons et les étangs, Jeanne finit par demander à son tour un fusil et de la poudre. Le jour où elle tira sa première poule d'eau fut pour elle un jour de fête. A partir de ce moment, hardie, mais docile écolière, l'œil brillant, le geste certain, elle ne tarda pas à devenir l'orgueil du vieux Talon, dont elle balança plus tard la terrible renommée.

Ces deux êtres de nature primitive et presque sauvage, le père et sa fille, allaient à la chasse comme ils auraient été à la guerre. Ils y apportaient tous deux le même calme, la même conviction; tous deux faisaient quelquefois des lieues entières, côte à côte, sans s'adresser un seul mot, sans échanger un seul regard. Leur pensée ne se rencontrait alors que dans un même appel à *Gendarme*, ce trait d'union vivant posé entre eux deux.

Mais en même temps que Jeanne faisait la chasse aux pauvrets de l'air et des champs, l'amour faisait la chasse au cœur de la braconnière et la coucha-t-il en joue au tournant de chaque sentier. *Gibier des bois, gibier d'amour*, comme dit une vieille chanson. Plus d'une fois elle laissa partir l'oiseau dans les blés, pour s'arrêter, rêveuse, devant les ailes d'un moulin, où demeurait son beau garçon de vingt ans, qui avait les plus charmants cheveux blonds ébouriffés qui se puissent trouver sous un bonnet de coton blanc. Plus d'une fois, elle rentra au logis, à la nuit tombante, les mains vides et le regard singulièrement ému.

On se doute bien que le père Talon ne manqua pas à s'apercevoir de ce changement. Un jour qu'elle avait laissé échapper devant lui une caille à cinquante pas, il fit entendre un juron d'impatience, et se mit à siffler entre ses dents, ainsi qu'il avait habitude de le faire lorsqu'il se trouvait sous l'empire d'une contrariété. Jeanne marchait auprès de lui en baissant la tête.

Tout à coup après quelques minutes de silence, il se tourne vers elle et lui dit brusquement:

A propos, Jeanne, j'ai songé à te marier.

— Moi, mon père?

— Pierre Lachaux m'a demandé ta main; c'est un brave homme et un de mes amis; je la lui ai accordée.

La jeune fille, qui avait d'abord beaucoup rougi, releva la tête d'un air étonné; puis, souriant avec indifférence:

— Je n'aime pas Pierre, répondit-elle.

— C'est possible, mais je l'aime, moi.

Jeanne regarda son père, comme pour s'assurer s'il parlait sérieusement.

— Je ne veux pas me marier, dit-elle avec tranquillité.

Mais son père ne l'écoutait plus. Il venait de lancer son chien sur une pièce magnifique à laquelle il préparait un coup triomphal. Ce ne fut que lorsque le canon de son fusil se fut relevé qu'il reprit l'entretien en ces termes:

— Pierre Lachaux viendra demain. Voilà trois ans qu'il a ma parole. Il sera ton mari dans huit jours.

C'était précis et concluant. Il n'y avait rien à répondre à cela. Jeanne garda ses réflexions pour elle.

II.

Après tout, c'était un assez bon parti que Pierre Lachaux, surtout pour la fille d'un quasi-brigand comme le vieux braconnier. Il avait fait les guerres d'Afrique et s'était vaillamment battu dans les buissons contre les chouans noirs de l'émir. On citait de lui beaucoup de traits de courage et de force. C'était surtout un homme d'entêtement et qui aurait mérité de naître en Bretagne, là où on trempe les hommes dans la mer et où on les met à sécher sous les chênes. Il était froid et parlait rarement, mais ce qu'il disait était toujours bien dit. Après avoir fait son service de sept ans, il était rentré au pays avec le grade de sergent-major, et il vivait en repos du produit d'une métairie que lui avait laissée sa mère. Ses traits, énergiques mais calmes, attestaient la double et salutaire fierté du soldat et du paysan.

Pierre Lachaux arriva le lendemain à l'auberge de Veldez, ainsi que l'avait annoncé le père Talon. Il écouta sans sourciller les observations de la jeune fille et l'avertqu'elle lui fit de son amour pour un autre; quand elle eut fini, il lui prit cordialement les deux mains, et lui répondit en les serrant entre ses siennes:

— Vous êtes une honnête fille. Merci.

Puis il lui tourna le dos.

— A quand la noce? dit le vieux braconnier, qui vint à passer dans la chambre.

— Toujours pour la huitaine, répondit Lachaux.

— Qu'est-ce vous dites-donc? fit Jeanne.

— Je dis que nous nous marions dans huit jours.

— Mais vous savez bien que je ne vous aime pas.

— Je le sais.

— Mais vous savez bien que j'aime Basile!

— Bon! Cela passera. Ce n'est pour moi qu'une affaire de patience.

A ces mots, qui annonçaient une sérieuse résolution, Jeanne vit bien que sa dernière chance d'esprit était perdue. Elle n'aimait déjà pas le sergent, elle comprit qu'elle allait le détester. Un profond et premier sentiment de haine se glissa au fond de ce jeune caractère, obligé de ployer pour la première fois devant la volonté de deux hommes.

Basile, le beau garde-moulin, reçut le soir même ses confidences et n'est pas le courage de chercher à la consoler. Tous les deux, assis sur la mousse de la clairière, renouvelèrent à la face du ciel leurs serments d'amour éternel. Il y a des dandys au village comme à la ville, à Veldez comme à Paris, dans les moulins comme dans les salons. Basile était de ceux-là. Une blouse à ses coquetteries de même qu'un habit noir, et des sabots de bois blanc donnaient à Basile une grâce nonchalante qu'il n'eût pas sans doute obtenue d'une paire de souliers vernis. Comment Jeanne s'était laissée prendre d'abord à cette rustique statue enfarinée, nous n'avons pas la prétention de l'expliquer; c'est par cette même raison inconnue qui fait que les femmes les plus fortes s'éprennent des hommes les plus niais. Toujours est-il qu'elle ne lui avait donné rien que son cœur; mais ce rien là était encore trop. Basile commençait à s'effrayer sérieusement de l'amour qu'il avait allumé par imprudence, d'abord chez lui, incendie chez elle; et dans sa lâche pensée il cherchait déjà les moyens de s'y soustraire. Jeanne se trompait à ses hésitations, et quand elle releva son pâle visage de dessus l'épaule de son amant, celui-ci vit briller à travers ses larmes l'éclair d'un regard étrange qui le remplit d'effroi malgré lui.

Depuis cette entrevue, Jeanne sembla résignée à son sort. Le vieux Talon poursuivait avec avidité les formalités nécessaires à la célébration du mariage, et paraissait retrouver dans cette vie nouvelle toute la verdeur joyeuse de ses premières années.

La veille de la cérémonie nuptiale, il était parti de grand matin pour la ville, laissant sa fille seule à la maison. Il faisait beau temps, le soleil était à son midi. Jeanne, le front songeur, le pied posé sur un escabeau, fourbissait avec soin une vieille carabine, lorsqu'un coup de marteau retentit à la porte de l'auberge.